



Port de Dieppe, le 30 mai 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### *Restauration du Pont Colbert : Point sur le chantier*

**Un peu plus de trois mois après son transfert vers le Cours de Dakar, Ports de Normandie fait le point sur le chantier de restauration du Pont Colbert.**

#### **Les travaux sur le pont**

Le mois dernier a été consacré, entre autres, à l'installation de l'échafaudage qui entoure désormais intégralement le pont de manière à permettre aux équipes chargées de sa restauration, de pouvoir accéder au moindre recoin. Le pont a, ensuite, été enveloppé dans un cocon double peau. Son but : empêcher toute émanation de plomb et d'amiante. Un test de fumée a permis de confirmer sa parfaite étanchéité. Il est équipé de « hublots » qui permettent à l'air de rentrer et d'un système d'aspiration de l'air pollué d'amiante et de plomb. Cet air est filtré avant d'être rejeté. Enfin, une unité de décontamination a été créée afin que les équipes habilitées puissent entrer et sortir du cocon.



Les « hublots » (entrées d'air de compensation maîtrisées)

© F. Thomas - Ports de Normandie

L'unité de décontamination est composée de 5 sas

© F. Thomas - Ports de Normandie

La procédure de décontamination est particulièrement rigoureuse et validée par l'inspection du travail. Elle est composée de 5 étapes :

- Une douche prise tout équipé pour faire tomber les fibres
- Un sas de déshabillage
- Une douche en étant déshabillé mais en gardant l'équipement respiratoire
- Un sas pour enlever l'équipement respiratoire
- Une dernière douche de propreté

Les eaux usées sont ensuite filtrées et analysées avant d'être rejetées.

Pour mémoire, le cocon est composé de trois tiers. En effet, le chantier progressera par tranche, trois en l'occurrence. Ainsi, dans un premier temps, la tranche 1 sera décapée par grenailage et recouverte d'une couche d'anti-corrosion. Après un test d'amiante, les équipes de chaudronnerie pourront intervenir sans risque pour réparer la structure métallique dans cette tranche 1 pendant qu'aura lieu le décapage dans la tranche 2. Puis la tranche 1 sera remise en peinture pendant que les réparations de structure se dérouleront dans la tranche 2 et que le décapage débutera dans la tranche 3. Enfin, pendant que la tranche 2 sera remise en peinture, la zone 3 sera réparée puis remise en peinture.



Le système d'étanchéité entre chacune des 3 tranches du cocon © F. Thomas – Ports de Normandie

Le décapage par grenailage (projection de petits morceaux d'acier. Cf. photo ci-dessous) a débuté la semaine dernière. 16 personnes sont mobilisées sur cette opération. Elles travaillent par équipe de 8 personnes de 5h00 à 13h00 et de 13h00 à 21h00. Dans une équipe, 4 agents décapent. Les 4 autres aspirent les déchets du grenailage et recyclent les projectiles afin de les remettre dans le circuit. Cette technique permet de limiter le volume de déchets.



Les projectiles utilisés pour le grenailage  
© F. Thomas - Ports de Normandie

Le décapage de la tranche 1 a débuté il y a deux semaines et devrait être terminé mi-juin. Cette 1<sup>ère</sup> partie du pont sera alors recouverte d'une couche d'après afin d'éviter toute reprise de la corrosion. Nous pourrions ensuite procéder à l'examen de la structure métallique et réaliser une estimation des pièces à réparer ou remplacer. Cette estimation, in fine, sera soumise à l'arbitrage de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Le décapage de la tranche 2 devrait, quant à lui, démarrer mi-juillet, sauf aléas.

### **Les travaux sur les organes de rotation du pont**

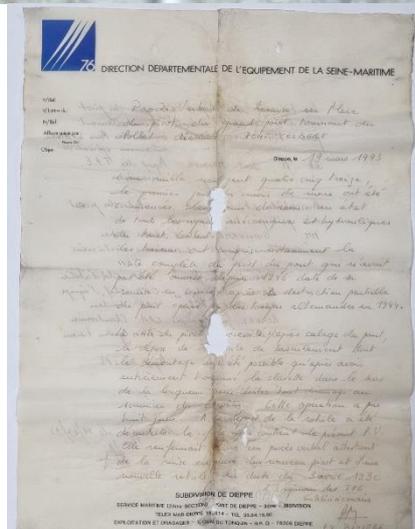
Les organes de manœuvre (presses de basculement et de rotation, presses de levage et de calage, vérins, chaîne et couronne...) sont arrivés aux Ateliers Reignier situés à Chaulnes (80). Chaque pièce a été entièrement démontée et examinée afin de savoir ce qui peut être conservé en l'état, ce qui doit être réparé et ce qui doit être remplacé. A ce stade, aucune mauvaise surprise n'a été constatée. Enfin, il a été arbitré que l'étanchéité continuerait d'être assurée par des joints en cuir, comme à l'origine.



Quelques-uns des éléments du système de rotation du Pont Colbert © F. Thomas - Ports de Normandie

## Passage de relai

Quant à la presse de pivot, elle a été démontée avec la plus grande attention, la semaine dernière. En effet, nous savions qu'elle contenait un message laissé par les équipes qui avaient travaillé sur le chantier de restauration du pivot en 1993. Mais encore fallait-il savoir où, exactement, ce message se cachait et ce qu'il contenait... Il s'agissait en fait du « Procès-verbal de remise en place du pivot du grand pont tournant, dénommé PONT COLBERT », émis par la DDE de Seine-Maritime le 19 mars 1993 et citant l'ensemble des agents ayant travaillé sur le chantier. Les travaux réalisés à l'époque y sont assez détaillés. Le tout avait été glissé dans une bouteille qui aurait elle-même servi, le 3 avril 1930, à cacher le « PV de mise en place du pivot du grand pont tournant du Pollet ».



La bouteille mystérieuse... © M. FERRET-REGNIER

### **Les travaux sur la zone de rotation du pont**

L'architecte du patrimoine a indiqué que les pierres sur lesquelles repose le rail de rotation doivent être toutes remplacées. Il faut donc trouver une carrière fournissant un granit identique. Quant aux travaux de maçonnerie de quai, ils sont en cours.



Les pierres de granit sur lesquelles reposent les rails de rotation du pont © F. Thomas - Ports de Normandie

### **La cabine de manœuvre**

Elle a été déposée la semaine dernière et est partie en réparation aux Ateliers Chauvet, situés près de Poitiers. Avant cela, chaque vitre et chaque montant ont été soigneusement numérotés afin de pouvoir reconstituer parfaitement le puzzle à l'issue de la réfection de tous ses éléments. Quant aux organes de commande, c'est la société Hyd&o qui va les restaurer.



Les éléments constituant la cabine de manœuvre © F. Thomas - Ports de Normandie

### La passerelle Colbert

Un nouveau service sera proposé aux abonnés de l'appli Citykomi - Canal « Passerelle Colbert » à compter du mardi 4 juin. Chaque jour à 00h01, ils recevront une notification leur indiquant les créneaux horaires pendant lesquels la passerelle est susceptible - nous insistons bien sur « susceptible » - d'ouvrir à la navigation sur les 24h à venir. En effet, à chaque marée, la règle est la suivante : 2h00 avant et 3/4h après la pleine mer, la passerelle Colbert peut être ouverte à la navigation, et donc fermée aux piétons. Cette ouverture ne se fait que si des navires en font la demande et, dans la mesure du possible, le nombre d'ouverture à la navigation est limité à 2 par marée. Ainsi, les abonnés peuvent connaître, chaque jour, à l'avance, les créneaux d'ouverture à la navigation possible et prendre leurs dispositions en cas de déplacement. Pour autant, il reste impossible de leur annoncer à l'avance les horaires d'ouverture exacts puisque ces derniers varient selon que des navires se présentent ou non. Pour s'abonner à Citykomi, il suffit de scanner ce QR code, c'est gratuit et anonyme.



## POUR MEMOIRE : LES ELEMENTS CLEFS DU CHANTIER DE RESTAURATION DU PONT COLBERT

### LE PROJET EN BREF

Classé aux Monuments Historiques en 2020 suite à une forte mobilisation citoyenne et à l'engagement des collectivités, le pont Colbert va faire l'objet d'une restauration complète. Sa structure, constituée d'un mélange de fer puddlé d'origine et d'acier d'après-guerre, est très endommagée et va donc être remise en état. Nous allons également rénover sa chaussée et élargir ses trottoirs afin qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite. Des travaux sur le génie civil sont également prévus : reprise du pavage circulaire de la zone d'effacement du pont, restauration des escaliers, des butées et du couronnement de quai... ainsi qu'une restauration de la cabine de manœuvre et un ravalement de façade du bâtiment des machines. Enfin, l'opération comprend la mise en valeur de l'ouvrage par son éclairage nocturne.

### LES GRANDES ETAPES DU CHANTIER

(Les durées ci-dessous ne sont qu'indicatives et non cumulatives)

- Fermeture de la circulation routière sur le Pont Colbert et mise en service de la passerelle piétonne : 24 janvier 2024
- Transfert du Pont vers le Cours de Dakar : du 8 au 10 février 2024
- Mise sous cocon, désamiantage et décapage du Pont : 6 mois
- Réparation de la structure du Pont : 8 mois
- Protection anti-corrosion et peinture du Pont : 3 mois
- Rénovation du mécanisme et des zones de retrait et de manœuvre du Pont : 8 mois
- Rénovation de la cabine de manœuvre : 10 mois
- Ravalement de la façade du bâtiment des machines : 6 mois
- Mise en lumière : 3 mois
- Fin du chantier : mi 2025

### LES PARTENAIRES ET LE BUDGET

19.6 M€ sont consacrés à ce projet financé par :

- La Région Normandie : 9,4M€
- Le Département de Seine Maritime : 3,3 M€
- L'Union Européenne (FEDER) : 2 M€
- L'Etat : 4,9 M€

La Ville de Dieppe est un relais essentiel de l'information ainsi que l'interface entre les différents acteurs du projet, les habitants et les commerçants. La Ville a également réalisé plusieurs investissements pour aménager les voiries et réorganiser les circulations. Quant Dieppe Maritime, elle accompagne ce projet à travers Deep Mob.

### LES ACTEURS DU CHANTIER

Maître d'ouvrage : Ports de Normandie

Maître d'œuvre : Profractal - Venna Ingénierie - Spielmann & Chirino Architectures

Architecte du patrimoine : Desmont Tricot Architectes Associés

Charpente, mécanismes, réfection de la zone d'effacement, équipements et superstructures : Groupement Eiffage Métal - Lassarat

Mise en lumière : Cegelec SDEM

Réfection du bâtiment de la salle des machines : consultation en cours

### + D'INFOS

Retrouvez toutes les infos sur le chantier, les circuits de déviation et la passerelle piétonne sur [pontcolbert.portsdenormandie.fr](http://pontcolbert.portsdenormandie.fr) ou en appelant le 06 17 50 61 90 (numéro mis en place par le Ville de Dieppe).

---

### À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

*Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées et 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.*

*Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur [portsdenormandie.fr](http://portsdenormandie.fr)*

**Contacts presse :** Marie-Agnès Gerin 06 71 90 70 87 – [marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr](mailto:marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr) ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– [anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr](mailto:anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr)